



UNIVERSITÀ
di VERONA

Dipartimento
di CULTURE E CIVILTÀ



Bourse d'étude annuelle « Ilaria Caccia »

Troisième édition

Appel à candidature pour les années 2018 à 2022

Le Département de Cultures et Civilisations de l'Université de Vérone (www.dcuci.univr.it) et l'Association Italienne pour la Recherche sur la Danse (AIRDanza ; www.airdanza.it) lancent pour l'année 2022 la troisième édition d'un appel à candidature pour l'attribution d'une bourse d'étude en hommage à Ilaria Caccia, jeune étudiante de l'Université de Gênes, prématurément disparue, pour qui la danse fut une passion intensément vécue.

L'appel est réservé aux titulaires d'un Master 2, d'un Doctorat ou d'un Diplôme d'Etudes spécialisées, ayant soutenu leur mémoire/leur thèse au cours des années académiques 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, que ce soit dans une université italienne, européenne et non européenne.

Les mémoires/les thèses des candidats doivent porter sur l'histoire de la danse et du ballet, toutes périodes et tous contextes géographiques confondus.

La bourse octroyée s'élève à 1500 € brut.

Le jury sera composé comme suit : Monsieur le Professeur Alessandro Arcangeli (Université de Vérone – Département de Cultures et Civilisations) ; un membre désigné par AIRDanza ; un représentant de la famille Caccia-Sanfelicci ; un(e) professeur(e) expert(e) d'une université non italienne. La commission sera présidée par Monsieur le Professeur Alessandro Arcangeli.

Règlement

1. Les mémoires des candidats, rédigés en italien, anglais, français ou espagnol, doivent être envoyés sous forme électronique (pdf) au président du jury, Monsieur le Professeur Alessandro Arcangeli

(alessandro.arcangeli@univr.it) ; la date de soumission est fixée au 30 septembre 2022 minuit au plus tard.

2. Les candidats doivent compléter leur dossier de candidature avec les pièces suivantes : un *curriculum vitae et studiorum*, un certificat délivré par l'Université attestant la date de soutenance, la mention obtenue et/ou les rapports de soutenance, un court résumé du mémoire/de la thèse. Les pièces sont à transmettre sous forme de fichiers électroniques.

3. La commission de sélection, dont le jugement demeure incontestable, évaluera l'ensemble des candidatures reçues et annoncera le nom du lauréat, le 31 octobre 2022 au plus tard.

4. La bourse sera remise lors d'une cérémonie publique au sein du Département de Cultures et Civilisations de l'Université de Vérone ; le mémoire récompensé sera ensuite présenté lors d'une rencontre publique organisée par AIRDanza.

5. En cas de publication (totale ou partielle) du mémoire récompensé, le lauréat s'engage à mentionner « Cette publication a reçu le soutien de la bourse d'étude « Ilaria Caccia » ».